

Ce document contient des renseignements essentiels que vous devez connaître à propos des parts de la série ETF (le « FNB ») du Fonds Exempler d'investissement grade. Vous trouverez plus de détails sur ce fonds négocié en bourse (FNB) dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, Arrow Capital Management Inc. (« Arrow ») au 1-877-327-6048, info@arrow-capital.com, ou visitez le site www.arrow-capital.com.

**Avant d'investir, évaluez si le FNB cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu			
<b>Date de lancement du FNB :</b>	17 novembre 2017	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Arrow Capital Management Inc.
<b>Valeur totale au 15 mai 2018 :</b>	163,5 millions \$	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	East Coast Fund Management Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,02%	<b>Distributions :</b>	Mensuelles à un taux cible annuel de 3,00 % de la valeur liquidative au dernier jour ouvrable de l'exercice précédent, et annuelle le 15 décembre (le cas échéant); gains en capital, revenu et/ou remboursement de capital. Les distributions mensuelles sur les parts de série ETF seront reçues en espèces

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 15 mai 2018)			
<b>Symbole boursier :</b>	CORP	<b>Volume quotidien moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible, car ce FNB n'a pas encore complété 12 mois consécutifs.
<b>Bourse :</b>	TSX	<b>Nombre de jours de négociation :</b>	Cette information n'est pas disponible, car ce FNB n'a pas encore complété 12 mois consécutifs.
<b>Monnaie :</b>	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 15 mai 2018)	
<b>Cours du marché :</b>	Cette information n'est pas disponible, car ce FNB n'a pas encore complété 12 mois consécutifs.
<b>Valeur liquidative :</b>	Cette information n'est pas disponible, car ce FNB n'a pas encore complété 12 mois consécutifs.
<b>Écart acheteur-vendeur moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible, car ce FNB n'a pas encore complété 12 mois consécutifs.

## Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB investit principalement dans des titres de créance de catégorie investissement de sociétés canadiennes et d'émetteurs gouvernementaux cotés au moins BBB- par une agence de notation reconnue. Le FNB peut également comprendre des titres de créance de qualité inférieure et il peut investir dans d'autres classes d'actifs si les conditions financières le justifient.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 15 mai 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

### Dix principaux placements (15 mai 2018)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	16,2 %	6. Banque Royale du Canada, taux variable, 20 janv. 2026, série 19	3,7 %
2. Merrill Lynch & Co Inc., taux variable, 30 mai 2022	8,9 %	7. Banque Can. Imp. de Commerce, taux variable, 4 avril 2028	3,7 %
3. Morgan Stanley, taux variable, 15 oct. 2021, restreint	7,1 %	8. Goldman Sachs Group Inc., 3,550 %, 12 fév. 2021, restreint	3,3 %
4. Bell Canada 3,350 %, 22 mars 2023, billet à moyen terme	5,4 %	9. Goldman Sachs Group Inc., 2,433 %, 26 avril 2023, restreint	3,3 %
5. Inter Pipeline Ltd. 2,608 %, 13 sept. 2023, billet à moyen terme	3,8 %	10. Gouvernement du Canada, 0,750 %, 1 <sup>er</sup> mars 2021, série F254	-3,5 %
<b>Pourcentage total de 10 principaux placements</b>	<b>51,9 %</b>	<b>Nombre total de placements</b>	<b>56</b>

### Répartition des placements (15 mai 2018)



## Quels sont les risques?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement au fil du temps, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des FNB dont la volatilité est plus élevée varie plus sur une période de temps donnée. Typiquement, la probabilité de perdre de l'argent avec ceux-ci est plus élevée, mais la probabilité de produire un rendement plus élevé est également plus forte. Les FNB dont la volatilité est moins élevée ont tendance à produire un rendement qui varie moins au fil du temps. Typiquement, leur rendement est moins élevé et la probabilité de perdre de l'argent peut être plus faible.

### Niveau de risque

Arrow estime que la volatilité de ce FNB est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les risques qui peuvent affecter spécifiquement le rendement du FNB, consultez la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans le FNB?* » dans le prospectus du FNB.

### Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant d'argent investi.

### Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.

#### Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le FNB n'a pas encore complété une année civile.

#### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur une période de trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le FNB n'a pas encore complété une année civile.

#### Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le FNB n'a pas encore complété 12 mois consécutifs.

### Négociation de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des FNB :

#### Établissement du prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

#### Cours du marché

Les FNB sont négociées en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements d'un FNB peuvent affecter le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours se nomme l'écart acheteur-vendeur.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie que vous avez de meilleures chances d'obtenir le prix que vous espérez.

#### Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

#### Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

#### Moment de l'opération

En général, le cours du marché des FNB fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment durant le jour de bourse.

## À qui ce FNB est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- recherchent un revenu mensuel périodique,
- sont prêts à investir à moyen terme, et
- sont à l'aise avec un niveau de risque faible.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un régime non enregistré, les distributions provenant du FNB sont incluses dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez devoir acquitter pour acheter, détenir et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres FNB et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### Courtages

Vous pourriez être tenu(e) d'acquitter des frais de courtage chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les frais de courtage peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commissions ou exigent un investissement minimal.

### Frais du FNB

Vous n'acquitez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 31 décembre 2017, les frais du FNB représentaient 1,09 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,90 \$ pour chaque 1 000 \$ investi.

	Taux annuel (en %)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB. Arrow a renoncé à certains frais du FNB, sans quoi le RFG aurait été plus élevé.	1,02 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	0,07 %
<b>Frais du FNB</b>	1,09 %

### Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue qui est exigible tant que vous détenez le FNB. Elle est pour les services et les conseils que votre représentant et son cabinet vous fournissent. Le présent FNB ne comporte aucune commission de suivi.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou, dans certaines juridictions, de réclamer des dommages-intérêts, si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus du FNB et d'autres documents d'information, communiquez avec Arrow ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Arrow Capital Management Inc.

36, rue Toronto, bureau 750

Toronto (Ontario) M5C 2C5

Téléphone : (416) 323-0477

Sans frais : 1 (877) 327-6048

www.arrow-capital.com

info@arrow-capital.com